

LES ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES - QUELS RISQUES POUR LE MALI ?

Source : http://www.afribone.com/article.php3?id_article=199

Les Organismes Génétiquement Modifiés sont au centre des débats depuis quelques années en Afrique et même dans le monde. Dans notre continent, le sujet est d'actualité, tandis que certains paysans souhaitent l'introduction de ces cultures, la grande majorité de nos paysans se méfient beaucoup et y voient « venir une nouvelle forme de colonisation pour les pays du Nord ». Nous avons mené une enquête sur les OGM, ses avantages et inconvénients pour l'Afrique, les risques liés aux plantes...

D'entrée de jeu, il est utile de faire la différence entre la biotechnologie et les OGM. La biotechnologie est une science dont le but est de modifier les processus naturels et biologiques des êtres vivants mais pas nécessairement les gènes. En d'autres termes, la biotechnologie est un ensemble de techniques qu'utilisent des organismes vivants pour développer de nouveaux produits, en produire ou en modifier.

L'Organisme Génétiquement Modifié est défini comme un organisme vivant dont on a modifié le patrimoine génétique en y insérant un ou plusieurs gènes d'un autre organisme vivant. On utilise le génie génétique (GG) pour obtenir les OGM. Le GG peut être appliqué à tout être vivant et peut avoir une large gamme d'utilisation dans des domaines différents.

Notre enquête porte sur l'utilisation du génie génétique dans l'agriculture. Les cultures les plus utilisées comme OGM sont : le coton transgénique, le maïs, le soja.

Quatre multinationales se partagent le secteur :

- | | |
|---|---------------------|
| - Syngenta : (Novartis + Astra-Zeneca) : | 7 milliards dollars |
| - Aventis : | 4,7 milliards \$ |
| - Monsanto : | 4 milliards \$ |
| - Dupont : | 3,1 milliards \$ |

Ces données datent de 1998 et en 1999, 2,2 milliards de semences OGM ont été vendues dans le monde.

Les partisans des OGM ont donné des explications pour justifier l'application des OGM. Selon eux, le développement des OGM est annoncé par l'industrie agro-alimentaire, comme une nouvelle solution suite à la « révolution verte » qui n'a pas répondu sur le long terme aux espoirs attendus. Cette révolution verte, datant de 1970, avait été présentée comme une solution pouvant résoudre le problème de la faim dans le monde. Le but annoncé était d'améliorer les rendements, ce qui a entraîné des conséquences négatives en particulier pour les petits producteurs du Sud sur l'environnement.

En effet, depuis quelques temps, la privatisation et les manipulations génétiques du vivant sont devenues des enjeux capitaux dans des stratégies d'enrichissement de certains individus et sociétés multinationales. Les ressources génétiques qui appartenaient autrefois à toute l'humanité deviennent de plus en plus des propriétés privées. Cette privatisation du vivant s'accroît sous la poussée de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui oblige les Etats à légiférer prioritairement pour protéger les droits de propriété intellectuelle (DPI) des individus et surtout des sociétés multinationales. Il ne fait aucun doute que ces dernières qui occupent le devant de la scène de la privatisation tous azimuts, n'agissent avant tout que pour l'accumulation du profit.

Depuis 1992, le contexte international a changé. En effet, au sommet de Rio, la Convention sur la Diversité biologique (CDB) a été signée. Cette convention est ratifiée aujourd'hui par 173 pays dont le Mali dont la totalité des pays » reconnaît le droit de souveraineté des Etats sur leurs ressources génétiques. De ce fait, la collecte de ces ressources est subordonnée à « l'accord préalable donné pour le partage juste et équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques ».

L'Afrique peut-elle tirer bénéfice des OGM ?

Les deux principes cardinaux de la CDB sont magnanimement ignorés en ce qui concerne les communautés locales. En effet, « l'accord préalable donné en connaissance de cause » d'un côté, et « le partage équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques » de l'autre, devraient concerner à la fois l'Etat qui fournit les ressources biologiques et les communautés locales qui ont entretenu ces ressources pendant des siècles, voire des millénaires. Or, du fait de la non-existence de la législation nationale relative à « l'accord préalable et le partage des bénéfices », doublé de la faiblesse du niveau d'information, les multinationales et les partenaires du Nord en général continuent d'exploiter les ressources génétiques africaines sans aucun accord donné par les communautés locales et ce en toute impunité.

Ainsi, pendant que les multinationales tirent de gros bénéfices de l'exploitation des ressources biologiques africaines, pendant que le patrimoine génétique africain est pillé, pendant que l'environnement se détériore, pendant que les populations rurales maliennes se paupérisent de plus en plus, les décideurs à l'instar d'autres des Etats africains tardent à agir. Ils tardent à prendre des dispositions nationales pour la protection des connaissances traditionnelles, des droits des agriculteurs et des communautés locales et la sauvegarde des ressources génétiques.

Il importe également de souligner le risque de dépendance et de paupérisation des agriculteurs africains qui sera une conséquence fâcheuse inévitable de la généralisation de la culture et de la consommation des OGM en Afrique en général et au Mali en particulier. Au Mali, à l'instar d'autres pays en développement, les communautés locales sélectionnent, cultivent, échangent et conservent les semences pour leur sécurité alimentaire et leur survie. Les firmes productrices des OGM ayant des droits de propriété intellectuelle sur les semences transgéniques qu'elles sont seules à produire, les paysans n'auront plus le droit d'échanger les semences entre eux. Certaines de ces semences très chères d'ailleurs ne peuvent pas être réutilisées la saison qui suit la première plantation, car elles deviennent automatiquement stériles. Comment les paysans maliens pourront-ils s'en procurer quand on considère leurs faibles moyens financiers ? Qu'advient-il en cas de conflit entre les Etats, qui peut dégénérer en un embargo sur les semences ?

C'est pour toutes ces raisons qu'il urge de trouver des solutions. Certaines organisations de la société civile et d'autres acteurs nationaux et internationaux, très sensibles à la problématique, ont voulu partager leurs préoccupations avec la population, d'autres organisations de la société civile et l'Etat, aux fins d'initier des actions avant qu'il ne soit trop tard.

Face à la situation, certains acteurs ont lancé des appels lesquels consistent à :

- * Prendre des dispositions nécessaires en collaboration avec des organisations citoyennes intéressées pour mieux informer toute la population malienne sur les enjeux et les défis liés aux OGM et de recueillir leurs réactions de façon transparente.

- * Faciliter l'élaboration et l'adoption d'un moratoire de cinq ans au moins sur les OGM afin de se donner le temps d'informer la population, mieux approfondir ses propres connaissances sur la question et prendre des décisions concertées en « connaissance de cause » conformément à un principe majeur de la convention sur la biodiversité.

- * Engager des processus concertés d'élaboration, d'adoption et d'application effective des textes de lois et règlements nécessaires s'inspirant des lois modèles de l'Union Africaine sur les droits des agriculteurs et des communautés locales et sur la biosécurité.

Des anti-mondialistes comme le Français, José Bové ont dépeint les OGM. Il donne certains qualificatifs aux OGM que nous vous proposons ici.

1) LES OGM, COMME DES OEUF DE POULES PONDEUSES NON FECONDABLES

Les OGM sont à l'agriculture ce que sont à l'élevage les oeufs des poules pondeuses : ces oeufs sont exclusivement consommables et non fécondables. Ainsi en est-il du maïs génétiquement modifié. Il est certes « mille fois plus performant » que le maïs naturel, malingre et chétif du paysan de Bembèrèkè ou de Savi (villages du Bénin), mais il n'est pas reproductible, et le paysan devra toujours se tourner vers l'industriel et le commerçant pour lui acheter la semence génétiquement modifiée, au lieu que dans la situation actuelle, il lui suffit de prélever sur sa récolte présente la quantité de graines qu'il lui faut pour la prochaine saison des semailles, ce qui le rend dépendant de lui-même et de lui seul.

2) LA PLUPART DES PAYSANS AFRICAINS DEVIENDRONT DES OUVRIERS AGRICOLES

La mondialisation de l'agriculture par l'imposition des OGM transformera tout paysan et le paysan africain en particulier en ouvrier agricole dépendant étroitement des grandes firmes occidentales productrices et vendeuses des OGM. Bien entendu, cette dépendance ne sera pas celle, uniquement du paysan, mais celle aussi de tout le peuple qu'il nourrissait vaillamment avec ses poulets-bicyclettes et ses semences naturelles, maigres et chétives, en comparaison avec les semences sorties des laboratoires de clonage.

3) AVEC LES OGM, C'EST LA REDUCTION DE LA DIVERSITE DE NOS HABITUDES ALIMENTAIRES

On aura abouti à la suppression de toute exception alimentaire, à l'unification des modes alimentaires, (l'UMA) suite aux OGM. L'unification de la pensée n'est pas loin. Lorsque donc, l'on dit que, par le biais des OGM, on veut lutter contre la famine et la pauvreté en Afrique, il ne faut pas seulement se méfier, il faut se rebiffer, car c'est notre misère que l'on veut creuser, et notre dépendance que l'on veut pérenniser. Misère et dépendance totales et globales. Et au plus fort du nouvel enrichissement des riches commerçants et industriels du monde, l'on constatera doctement que l'Afrique, loin d'émerger de quoi que ce soit, s'enfoncé dans les épidémies, les pandémies, les famines, les révoltes et les guerres idiotes.

4) IL NE FAUT DONC PAS SEULEMENT SE MEFIER, IL FAUT SE REBIFFER

Ce sera alors le ballet de l'humanitaire et les concertations pieuses à Rome autour de ce truc italiano-catholique venu subitement au monde pour apaiser les tensions en Afrique et qui, bien entendu, n'a rien à dire des tensions en germe dans les OGM. Il ne faut donc pas seulement se méfier, il faut se rebiffer. Il faut prendre aujourd'hui les armes intellectuelles du refus, pour que demain nos enfants ne prennent pas les armes matérielles de la guerre contre eux-mêmes et contre nous leurs parents, et apportent ainsi du grain à moudre à l'indécente croisade de tous les médecins sans frontières, qui pensent en ce moment que les OGM, c'est bien pour les Africains.

Mars 2005

Mamadi TOUNKARA